Ge

Épidémie

Fin du suspense. Les restaurants pourront ouvrir jusqu'à 23 heures

Le sursis genevois est lié à l'évolution de la maladie dans le canton. Et, justement, les tendances sont mauvaises.

Marc Bretton

Les restaurants et magasins genevois pourront rester ouverts selon les horaires prévus par le Conseil d'État, soit jusqu'à 23 heures. Pour quelque temps au moins. En effet, si, lors de sa conférence de presse de vendredi après-midi, le Conseil fédéral a imposé une fermeture avancée des établissements dans les cantons où la maladie progresse, il a permis de faire autrement à ceux dont le taux de reproduction est en dessous de 1 durant sept jours et dont le nombre de nouvelles infections pour 100'000 habitants est inférieur à la moyenne suisse pour sept jours également.

C'est le cas de Genève. Et d'ailleurs de tous les autres cantons romands, qui se sont consultés mutuellement. Selon les derniers chiffres, en effet, notre taux de reproduction tourne autour de 0,8 et le nombre de cas est nettement inférieur à la moyenne suisse (445 contre 662). Bémol: tout cela est bien fragile. Si, dans une semaine, l'épidémie genevoise rejoint les chiffres nationaux, les mesures d'exception tomberont. Or le taux de reproduction semble s'établir à la hausse, tandis que le nombre de nouveaux cas baisse moins vite qu'avant, affirme Mauro Poggia.

Coup de sang

En milieu d'après-midi, dans l'attente d'une information plus complète du Conseil d'État, les questions qui se posaient étaient les suivantes: comment et dans quelle mesure le Canton entendait-il profiter de sa marge de manœuvre ou adapter ses plans à ceux de la Confédération? Le gouvernement n'ayant prévu aucun point presse, c'était le conseiller d'État Mauro Poggia qui allait se charger de faire la tournée des rédactions.



Le Conseil d'État n'ayant prévu aucun point presse, Mauro Poggia s'est chargé d'informer les rédactions. Le conseiller d'État a salué «la prise de conscience par la Confédération qu'on ne pouvait pas punir ceux qui avaient pris des mesures». KEYSTONE

«J'ai bien compris qu'on ne fermerait pas à 19 heures, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse ouvrir vraiment jusqu'à 23 heures.»

Laurent Terlinchamp

Président de la Société des cafetiers-restaurateurs

En attendant, dans les coursives cantonales régnait une certaine agitation pour accorder les violons: «C'est le bordel, nous confiait en coup de vent une source étatique. Sur toute une série de points, Berne a fait l'inverse de ce qu'on avait proposé. Et en plus, il faut s'entendre avec les Vaudois.»

Craintes pour les magasins

Du coup, les partenaires étaient dans le bleu. «J'ai bien compris qu'on ne fermerait pas à 19 heures, mais je ne suis pas sûr qu'on puisse ouvrir vraiment jusqu'à 23 heures», gémissait Laurent Terlinchamp, le patron des cafetiers,. C'est insupportable. J'attends des nouvelles du Conseil d'État.» Elles arriveront, finalement, mais en fin d'aprèsmidi. Et oui, les cafés et restaurants pourront bien rester ouverts jusqu'23 heures, comme prévu.

Le directeur de la Chambre de commerce, Vincent Subilia,

se réjouit pour sa part que l'appel «coordonné des milieux économiques et des cantons romands ait été entendu». La perspective de voir la Confédération mettre la main au porte-monnaie pour 1,5 milliard le satisfait. Il espère que les distributions auront lieu rapidement.

Mais preuve que l'interprétation des faits est délicate, le directeur déplore la suppression des ouvertures prévues le dimanche pour les commerces, «des mesures qui avaient pour but de donner un bol d'air aux commerces et d'étaler les arrivées des clients, ce qui répondait aussi à un but sanitaire».

Mauro Poggia rassure

Or, le Canton va les maintenir, ces dimanches! Le conseiller d'État Mauro Poggia le confirme. «J'ai eu un contact avec le secrétariat de M. Berset, qui me dit que c'est possible, dit-il. Les deux prochains dimanches, la nocturne jusqu'à

21 h du 23 décembre et l'ouverture du 31 auront donc lieu.»

«C'est un soulagement, souffle le magistrat, qui montre aux Genevois que le cours des actions de leur liberté est à la hausse, même si on sait qu'on a une épée de Damoclès sur la tête.» Cette épée, ce sont évidemment les critères mis en place par la Confédération, dont deux l'inquiètent particulièrement: le maintien de la capacité de tracer les contaminations et la capacité de ne pas devoir transférer des patients hors du canton.

Le magistrat MCG salue avec soulagement «la prise de conscience par la Confédération qu'on ne pouvait pas punir ceux qui avaient pris des mesures.»



Lire l'éditorial en une: «Le cadeau empoisonné de Berne»